

voir pu le faire cette question. Il semblerait vraiment que je ne connais plus ma Thérèse.

Ils demeurèrent quelque temps embrassés et bien soulagés tous deux par ce moment d'épanchement.

—Allons, s'écria brusquement Etienne, chassons tout cela : de quoi nous va-t-on tourmenter ? Nous vivons, nous nous portons bien. Le temps est beau. Le bon Dieu veille à nos affaires, tout ira le mieux du monde.

Il essuya ses larmes et se mit à table d'un air satisfait, Thérèse ne pouvait comprendre alors tout ce qu'il y avait de tendresse et d'abnégation dans cet effort. Elle ne devinait que confusément les malheurs de sa maison, et ne s'attendait point à la dernière catastrophe qui s'approchait.

A deux jours de là, Etienne, au lieu d'aller au travail à l'heure accoutumée, sortit tard de son lit, se plaignit d'être malade, toussa, vira, dans une agitation qu'il avait peine à dissimuler. Il invita sa fille à se distraire, à s'en aller passer la journée chez leurs parents de la paroisse voisine ; elle finit par y consentir, puis tout-à-coup il sortit de la maison en courant comme un fou.

Thérèse ne se méprit guère sur cet état où pour la première fois elle voyait son père, et n'en fut que plus décidée à ne point sortir. Etienne était à peine dehors depuis une heure qu'une femme entra, la tête couverte d'un capuchon et poussant des gémissements. C'était la Simonne qui se jeta d'abord au cou de Thérèse.

—Ah ! ma pauvre fille, que je te plains ! Heureusement que tu as de bons parents qui ne t'abandonneront pas. Ton père est connu, grâce à Dieu ; on l'aidera, on fera des sacrifices. Un si honnête homme ! tout le pays est dans la peine.

—Quoi donc ? disait Thérèse tremblante, à travers ce flux de lamentations.

—Tout est perdu. Tu ne le sais donc pas, il faut bien te le dire. Du courage mon enfant ! Vous êtes ruinés, sans ressource, sans miséricorde, ton père avait des délaïs, il n'a pas pu payer... et de si mauvaises terres, et son bail doublé, et ses amendes, et toutes sortes de friponneries que lui a faites ce... Chut ! j'ai toujours peur... Il s'est endetté, il a vendu sa maison, il n'a plus rien, et l'on va venir tout saisir ici...

Elle en aurait dit davantage ; mais elle jeta les hauts cris en voyant Thérèse reculer en chancelant et tomber raide au pied du lit. En même temps deux bras de fer soulevèrent la Simonne comme une plume et la jetèrent au delà de la porte.

—Misérable femme !... s'écria Etienne, qui demeura muet de fureur et de désespoir.

Il prit sa fille dans ses bras et l'appuya sur un banc. Un peu d'eau fraîche la fit révenir. Elle répara son désordre d'un air résolu et se leva.

—Soit, nous sommes ruinés, chassés, réduits à l'aumône....

—Hé non ! c'est une folle, qui ne sait ce qu'elle dit. Je t'expliquerai....

La voix d'Etienne faiblit, étouffée par les pleurs.

A continuer.

VARIÉTÉS.

L'OURS PÊCHEUR.—Au Kamtschatka, tout vit de poissons, les hommes, les chiens, les ours. L'ours y a deux manières de pêcher, selon qu'il prend de petits ou de grands poissons. Il poursuit les grands dans l'eau et les saisit avec les dents. Cette méthode étant trop fatigante pour s'emparer des petits, il a recours à la ruse : il se couche dans l'eau, près du rivage, en dressant son poil ; les petits poissons prennent sa fourrure pour de l'herbe et vont se nicher sur le large dos de l'animal. Il les laisse faire jusqu'à ce qu'il se sente assez chargé. Il se lève alors doucement, et se traîne à terre où il secoue le fretin et le dévore.

UN CALCUL.—D'après un rapport publié sur la dernière session, le parlement anglais a siégé, depuis le 2 février jusqu'au 17 août de cette année, pendant 119 jours ou 986 demi-heures dont 105 demi-heures de séance après minuit, ce qui donne terme moyen, 8 heures 17 minutes par séance.

UNE RÉPUTATION.—Georges Selwyn avança un jour dans une société que jamais une femme n'avait écrit une lettre sans y ajouter un *postscriptum*. —Ma prochaine résultera de ce que vous venez de dire, lui répondit lady G. Selwyn en regardant peu de temps après une lettre. A la suite de sa signature la dame avait mis : *P. S.* Qui a maintenant raison vous ou moi ?

ABOMINATION DE LA CHINE.—Souvent ce titre, le *Globe* de Londres publie l'appréciation suivante de Chusan : « Les rues sont étroites et sales, l'air est empesté par les émanations de toutes sortes d'immondices ; de plus, des légumes pourris et du poisson avarié, qui forment l'aliment des Chinois, contribuent aussi à vicier l'air. Les temples seuls sont de beaux édifices où l'on garde des dieux gigantesques. La reine du ciel est le plus brillant objet des hommages : avec sa belle robe de soie et ses riches broderies, elle semble sortir de la mer ; son pied droit repose sur la tête d'un énorme poisson ; elle porte aussi un enfant sur le bras gauche. »

NÉCROLOGIE.

—Décédé le 10 du courant, à 8 heures du matin, au presbytère de St. Aimé, M. Jean Esdras Lamotte, curé du lieu. Il a succombé après huit jours de souffrances les plus cruelles, causées par un rhumatisme inflammatoire. Il n'était âgé que de 27 ans et demi. Ce fut à pareil quantième, le 10 de février de l'année dernière, qu'il fut nommé à la cure que sa mort prématurée vient de plonger dans le deuil le plus profond.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊQUE.

M. FRANÇOIS OUELLET, ci-devant chargé de collecter les arrérages pour rentes de bancs à la Cathédrale de cette ville, n'est plus maintenant autorisé à le faire. Il faudra désormais s'adresser à l'ÉVÊQUE.

AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parents, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque ils n'en ont eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, voudraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps ?

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informant très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOULIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU et LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARCHEVÊQUE FERDINAND

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Bilet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGÉS se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 6d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PTRE.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.

PTRE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.